



LA SITUATION ECONOMIQUE DES INDUSTRIES CHARCUTIERES EN 2023 et 2024

Octobre 2024

Qui sommes-nous ? Axia Consultants, expert auprès des CSE

Axia Consultants propose une gamme variée de prestations aux représentants du personnel : expertises économiques, expertises en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT), formations, assistance à la gestion du CSE. Dans toutes nos prestations, nous prenons l'engagement d'un lien durable et permanent.

Expertises économiques

*Situation économique et financière
Orientations stratégiques
Comité de Groupe (et CEE)
Opérations de concentration
Plan de sauvegarde de l'emploi*

Expertises sociales, SSCT*

*Politique sociale de l'entreprise
Expertise SSCT - Projets importants
Expertise SSCT - Risques graves (RPS, TMS)
Gestion des emplois et parcours professionnels
Analyse des rémunérations*

*Procédures de gestion
Assistance comptable
Présentation des comptes du CSE
Audit des comptes du CSE*

Comptabilité du CSE

*Formation économique
Formation fonctionnement du CSE
Formation du trésorier du CSE
Formation SSCT*

Formations des élus

Contact :

Vanessa LUNION

Vanessa.lunion@axia-consultants.com

Agréé Centre de Formation – Certifié Qualiopi
Cabinet d'expertise comptable
Certifié Expert CSE – QTE *

Pour plus d'informations, téléchargez gratuitement
le Guide du recours aux experts du CSE sur notre
site www.axia-consultants.com ou [contactez-nous!](#)

Sommaire

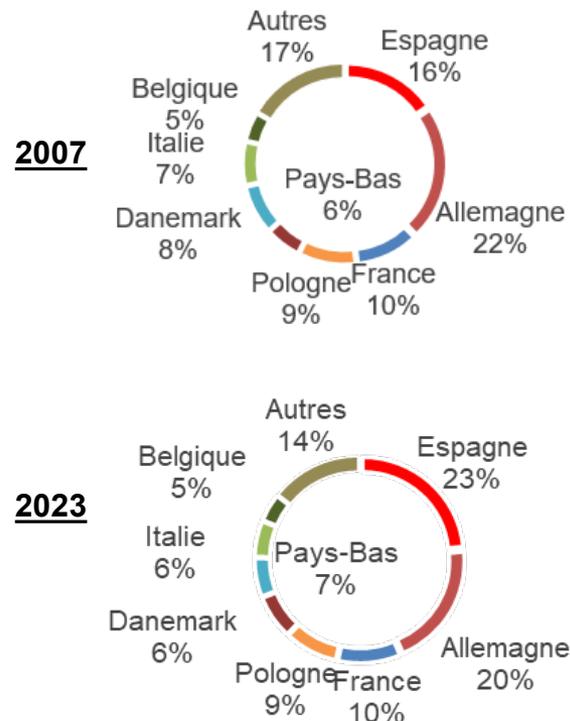
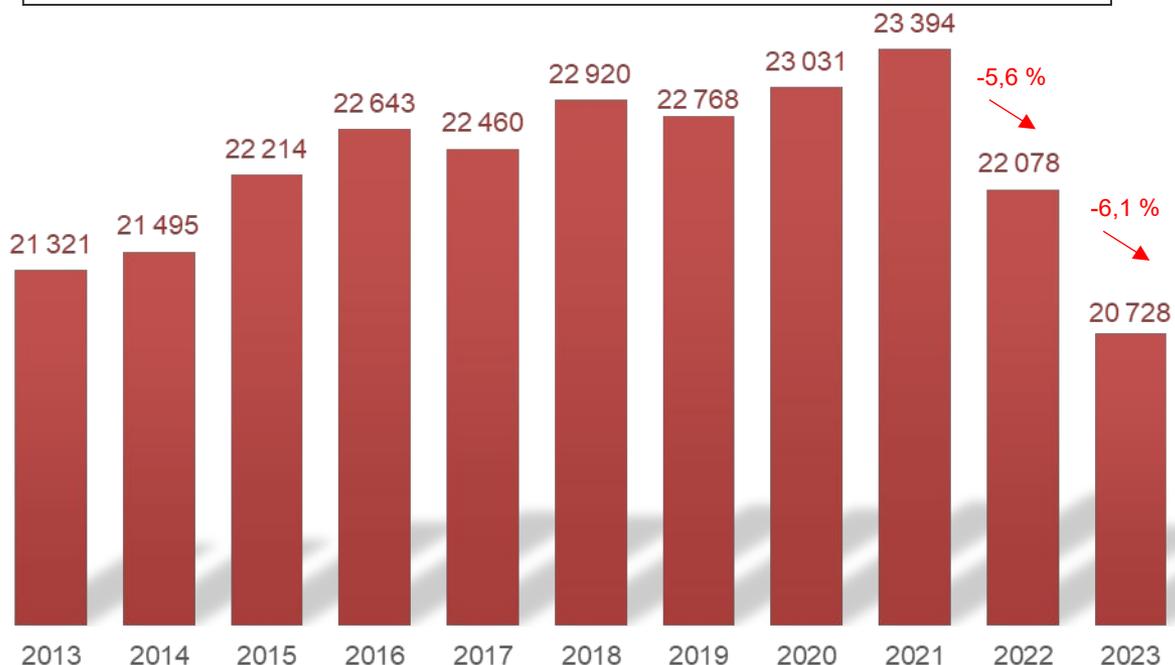
1. La conjoncture de la filière porcine
2. Le marché de la charcuterie
3. Situation économique des entreprises
4. Quelles modalités de restructuration dans la filière?

I. CONJONCTURE DE LA FILIERE PORCINE

1.1 LA SITUATION EUROPEENNE : Baisse de la production qui se confirme en 2023

En 2022, les abattages en volume dans l'UE avaient marqué un net repli. Ce mouvement s'est renforcé en 2023 (- 6,1 % en tec). Ce recul des volumes abattus s'est accompagné de restructurations des outils d'abattage du fait des surcapacités existantes. Pour prendre les deux principaux pays producteurs, en Espagne, deux abattoirs ont cessé leur activité ; en Allemagne le Groupe néerlandais Vion s'est fortement désengagé du secteur de l'abattage et le groupe Tonnies a restructuré son activité.

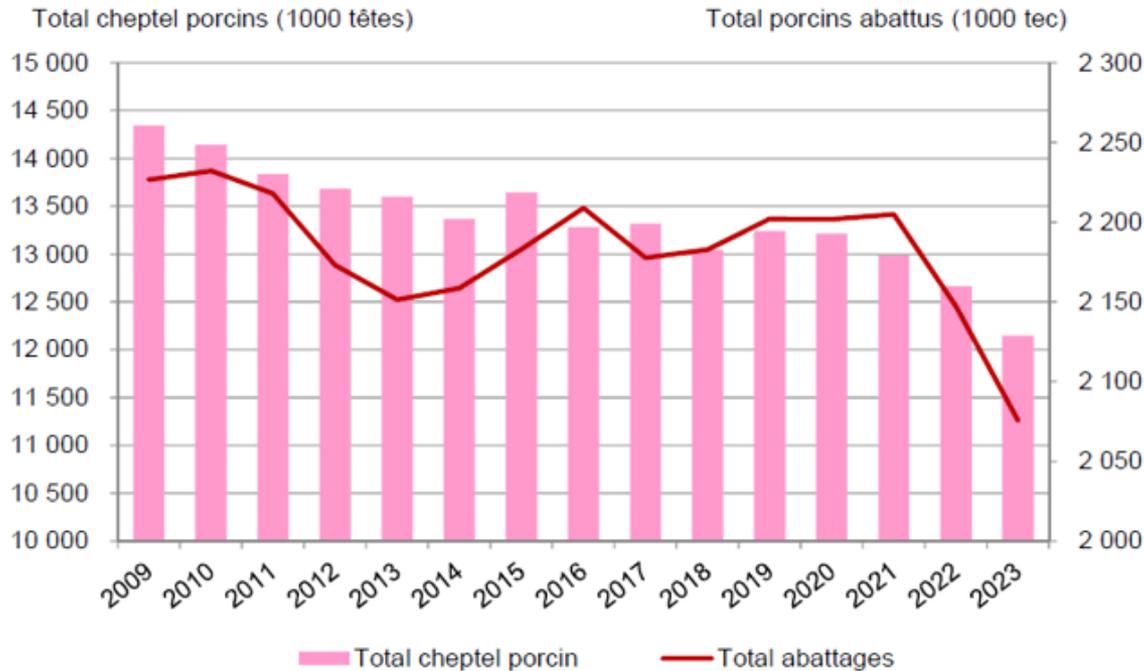
Evolution des abattages de porcs dans l'UE



1.2 LE MARCHÉ FRANÇAIS : Recul du cheptel se poursuit, entraînant une baisse de la production

Avec le **départ à la retraite ou l'arrêt d'activité d'exploitants non remplacés**, le nombre d'élevages de porcs en France ne cesse depuis vingt ans de se réduire. Les chiffres du recensement agricole indiquent que la France comptait 8 500 élevages de plus de 20 truies ou de 100 porcs en 2020 contre 11 500 en 2010 et 16 800 en 2000 (-50,6 % sur vingt ans). Cette diminution s'est cependant accompagnée d'un accroissement de la taille des élevages, si bien que sur la même période, le recul du cheptel porcin apparaît plus limité.

Evolution du cheptel porcin français



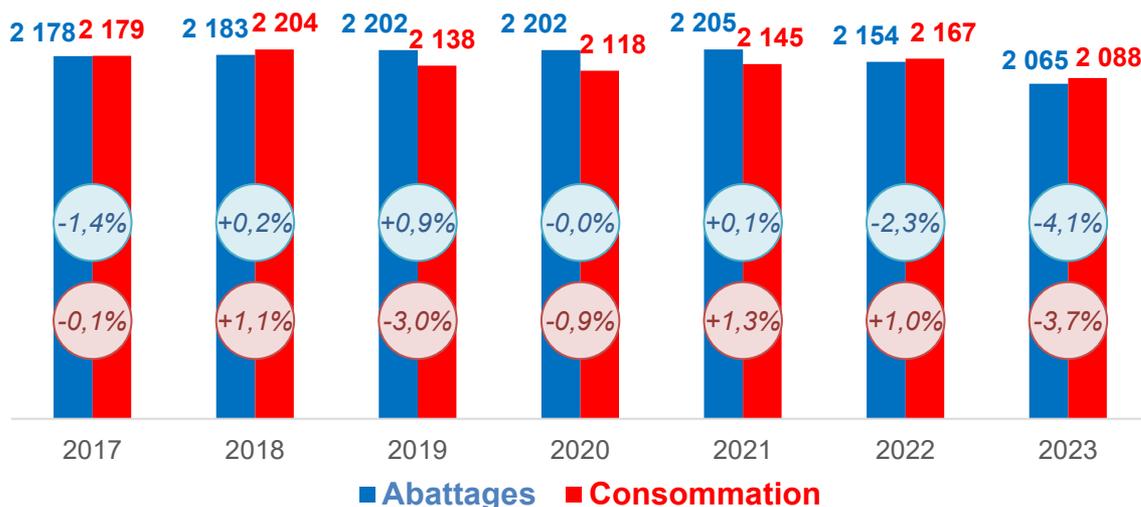
La **production porcine en France en 2023** a reflété cette évolution du cheptel, avec un recul de 5,2 % en têtes et de 4,4 % en volume par rapport à 2022 (figure 3-3). En 10 ans, le nombre de porcs abattus en France a reculé de 7,6 %, soit une perte de 1,8 million de porcs entre 2013 (23,7 millions de têtes) et 2023 (21,9 millions de têtes).

1.3 LE MARCHÉ FRANÇAIS : Production / consommation / prix en France

Dans ce contexte de décapitalisation marquée, les abattages de porcs continuent de reculer fortement (-4,1%) en France. La baisse, en proportion, est toutefois moins importante qu'en Allemagne et comparable à l'Espagne. Le poids des carcasses est, en revanche, revenu à hauteur du niveau de 2021 (+0,7 kg à 93,7 kg). Quant à la consommation par bilan, elle fléchit (-3,7%) après 2 années de hausse. **Le prix moyen perçu par l'éleveur progresse à 2,27 €/kg, en augmentation de +19,7 % en 2023.**

Abattages et consommation de porcs par bilan

Source : Agreste, en KTEC



Prix du porc charcutier (en €/kg)



Habituellement, les cours du porc suivent une certaine logique de fluctuation saisonnière (hausse au printemps, reflux à l'automne du fait des conditions techniques d'élevage ainsi que d'une forte consommation estivale), ce que l'on retrouve en 2023 alors que ce n'était plus vraiment le cas depuis 2018. Les prix du porc ont atteint des niveaux exceptionnels jusqu'à 2,54 €/kg en avril et 2,51 €/kg en juin. Historiquement, c'est la demande chinoise qui guidait les prix à la hausse (forte demande) ou à la baisse. Actuellement, les importations chinoises ont reculé et ce sont les faibles disponibilités qui ont tiré les prix.

1.4 LE MARCHÉ FRANÇAIS : Les principaux Groupes d'abattage et leur évolution en 2023

Dans un contexte de difficultés d'approvisionnement, tous les leaders français ont connu un recul plus ou moins marqué de leur activité d'abattage. Des restructurations sont en cours mais pas seulement en France. En Europe, on constate la même tendance à la restructuration à l'image de l'Espagne, l'Allemagne et le Danemark.

Principaux groupes d'abattage de porc en France

En milliers de têtes

Sources : IFIP

	2023	var. 2022/23
COOPERL AA LAMBALLE	2 376 328	-5,3%
KERMENE	1 872 963	-1,5%
BERNARD	1 442 021	-1,5%
J.P.A.	1 297 672	-0,6%
COOPERL AA MONTFORT	1 236 896	-7,0%
SOCOPA EVRON	1 196 936	=
ABERA	1 123 568	-7,5%
GATINE VIANDES	1 117 885	-0,3%
LOUDEAC VIANDES	890 458	+2,8%
SOCOPA CHATEAUNEUF	866 053	-9,1%
COOPERL AA ST MAIXENT	790 992	-2,1%
BIGARD	679 036	-8,9%
TRADIVAL	562 841	-6,9%
FIPSO LAHONTAN	513 096	-1,2%
VALLEGRAIN SARL	467 624	+0,3%
BIGARD ST POL	360 715	-9,8%
HOLVIA PORC LAVAL	345 665	-7,4%
SOCOPA CELLES	299 966	-32,8%
CHARAL SABLE	273 926	-23,8%
ETS HARANG	127 053	-1,3%

Répartition des abattages des 5 groupes leaders

En milliers de têtes

Source : IFIP



Source : IFIP d'après les données Ddpparc

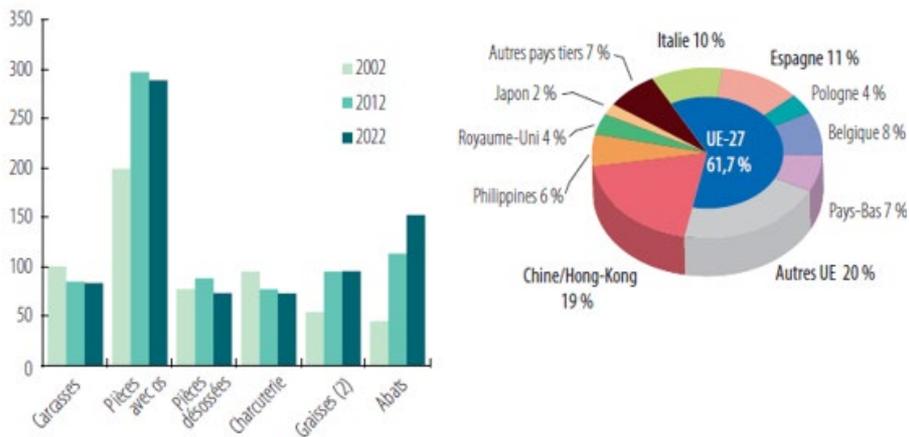
Le Groupe Bigard conserve en 2023 sa position de leader en termes de volumes abattus, mais c'est le Groupe dont les abattages baissent le plus dans le top 5 (-9,6 % sur un an). Certains abattoirs de Bigard (Celles, Sablé et Le Neubourg) ont subi des restructurations et des difficultés dans leurs approvisionnements. Parmi les abattoirs de plus d'1 M de têtes, seul Socopa Evron, qui a bénéficié du rapatriement du transfert des lignes d'abattages qui ont fermé, conserve le même niveau d'activité.

Le Groupe Cooperl a vu ses abattages chuter également de -5,2 %. Fin septembre 2023, le Groupe Cooperl a annoncé le lancement d'un plan de restructuration pour deux de ses usines de salaisons. Les sites concernés sont Ergué-Gabéric, près de Quimper (Lampaulaise de Salaisons), et Goussainville, dans le Val-d'Oise (Paul Prédault).

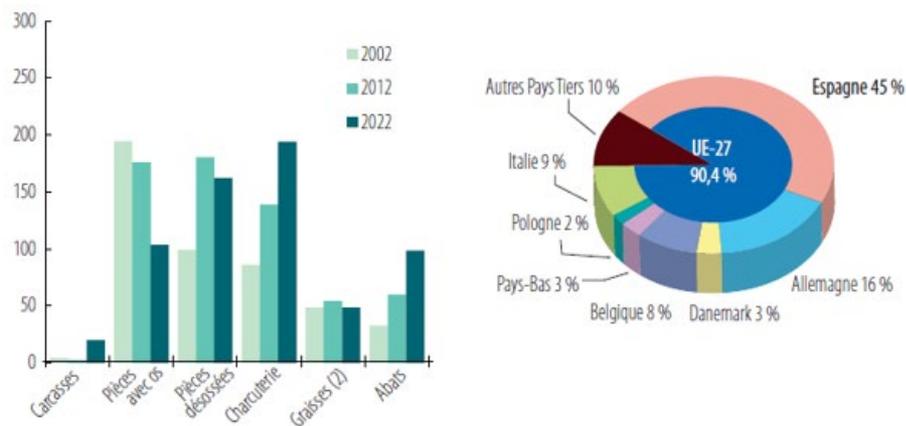
1.5 LE MARCHÉ FRANÇAIS : Commerce extérieur de la France

Ces 20 dernières années, la France a exporté de plus en plus de pièces avec os. En revanche, elle est importatrice nette de pièces désossées et de charcuterie; le solde de la balance commerciale sur ces produits transformés s'est nettement creusé.

Produits exportés et pays clients **en 2023**
(en milliers de tonnes de produits)



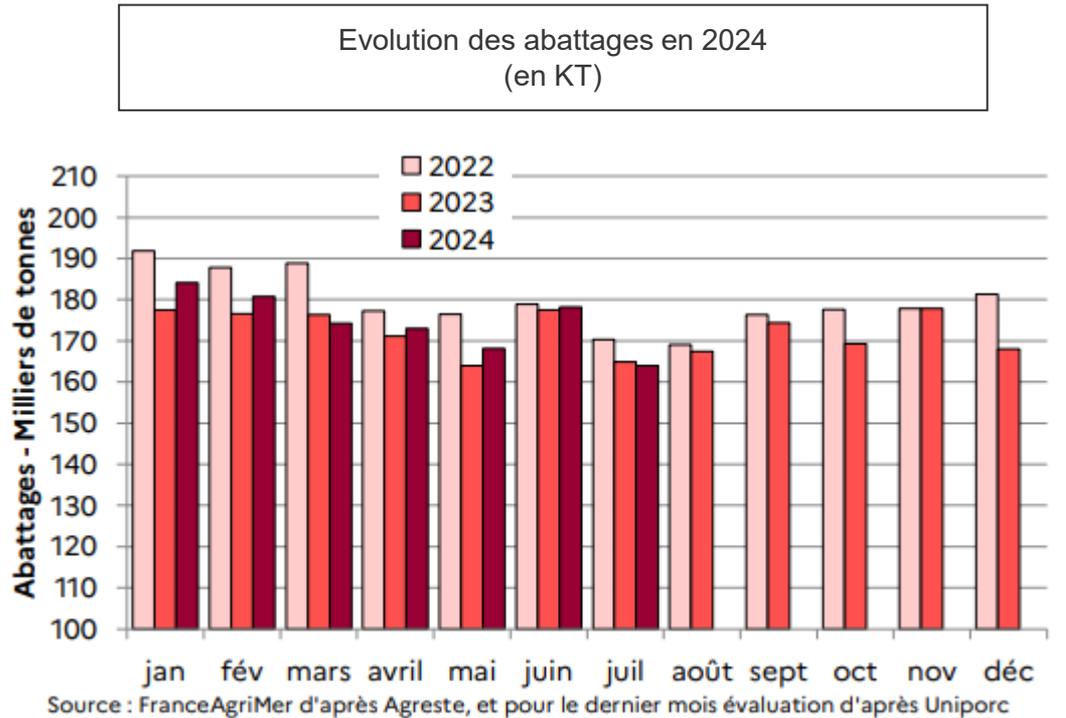
Produits importés & pays fournisseur **en 2023**
(en milliers de tonnes de produits)



Globalement, le chiffre d'affaires à l'exportation de la France est estimé à **1,9 milliard d'euros en 2023** pour l'ensemble des produits porcins (y compris les abats), en croissance de 122 millions d'euros (+ 6,8 %) par rapport à l'année 2022. Ces chiffres offrent une image incomplète de la réalité des échanges, puisque la forte progression des prix masque la baisse des volumes (- 7,9 %).

La **France importe** majoritairement des produits à haute valeur ajoutée, des pièces dont la découpe est très avancée à destination des industriels français de la charcuterie, et des produits transformés prêts à être consommés, vendus en GMS (grandes et moyennes surfaces) et en restauration hors foyer (RHF). La valeur totale des importations françaises est estimée à 2,2 milliards d'euros en 2023, en progression sur un an de 17,4 %

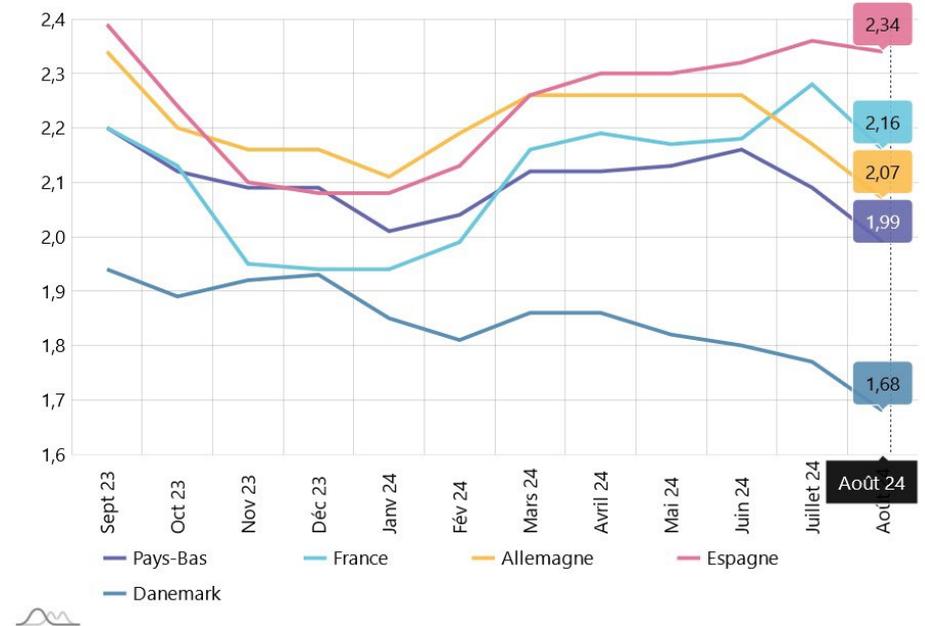
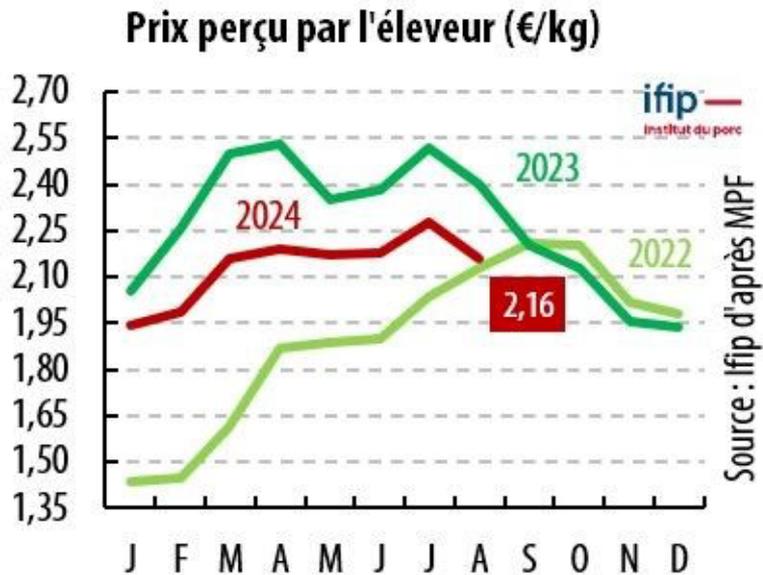
1.6 PERSPECTIVES 2024 : En 2024, les abattages progressent un peu sur les 5 premiers mois



- En volume, les abattages français des 7 premiers mois de 2024 apparaissent en légère progression par rapport à ceux de 2023 (+ 1,2 %). Sur 12 mois glissants, les volumes marquent en revanche encore un repli de -0,5 % par rapport aux 12 mois antérieurs (-1,8 % en têtes).
- Pour le cheptel, on peut espérer une stabilisation, voire une progression dans les mois à venir comme c'est déjà le cas dans plusieurs pays d'Europe.
- Les prix au détail du panel consommateur Kantar Worldpanel font apparaître un net ralentissement de l'inflation sur la viande fraîche, sans effets notables sur la consommation des ménages qui reste en baisse.

1.7 PERSPECTIVES 2024 : Production et cotations

Les prix baissent nettement, mais restent historiquement élevés et ne reviendront pas beaucoup sous les 2€ / kg.



- En France, au mois d'août, le prix de porc perçu par les éleveurs (avec les primes) était de 2,16€ / kg, et le prix au cadran (MPF), de 1,97€ / kg.
- A part le Danemark qui a décroché, les prix évoluent de façon homogène en Europe.

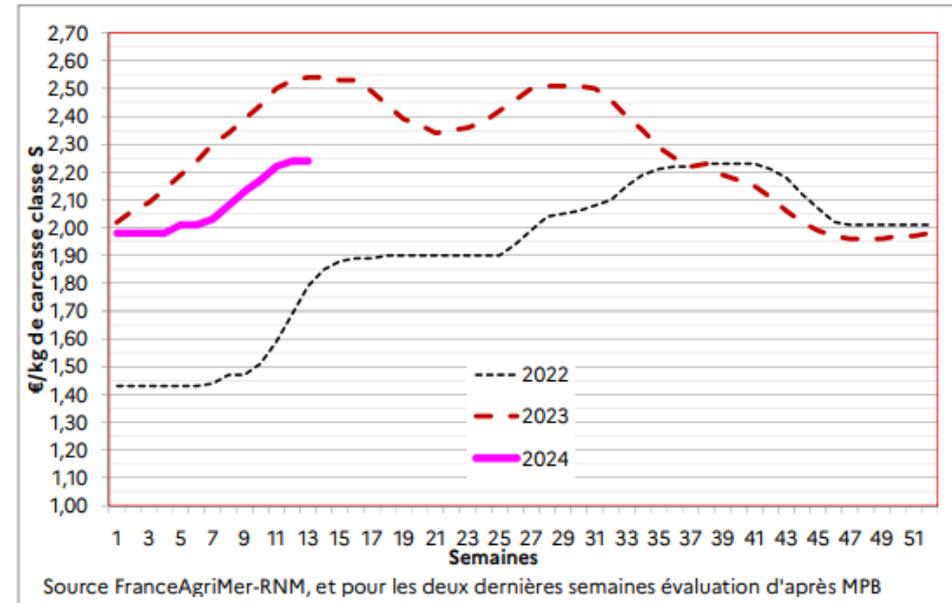
1.8 PERSPECTIVES 2024 : Production / consommation / prix en France en porc

Les cotations françaises, après une longue stabilité en décembre 2023 / janvier 2024 avaient connu une reprise en février qui se confirme en mars, mais qui ralentit en fin de mois (atteignant de l'ordre de 2,24 €/kg de carcasse classe S au 25 mars).

- Cette progression saisonnière n'atteint pas les niveaux record observés en 2023. Sur le marché, l'offre et la demande tendent à s'équilibrer. La demande intérieure française apparaît en effet **peu dynamique**, même si le ralentissement de l'inflation pourrait avoir à terme un effet favorable sur les achats de viande.

Cotation carcasse Classe S

(en milliers de tête)



- Les **principaux prix européens connaissent une évolution similaire**, avec des hausses qui ralentissent ou interrompent leur progression : en Allemagne et en Europe du Nord, les prix de base se sont stabilisés. En Espagne, le cours progresse de 1,2 centime. Si la production en UE s'érode, l'export, en particulier vers l'Asie, recule du fait de la forte concurrence des États-Unis et du Brésil. Des volumes plus importants sont ainsi disponibles pour le marché européen.

1.9 PERSPECTIVES 2024: Constat de la filière porc

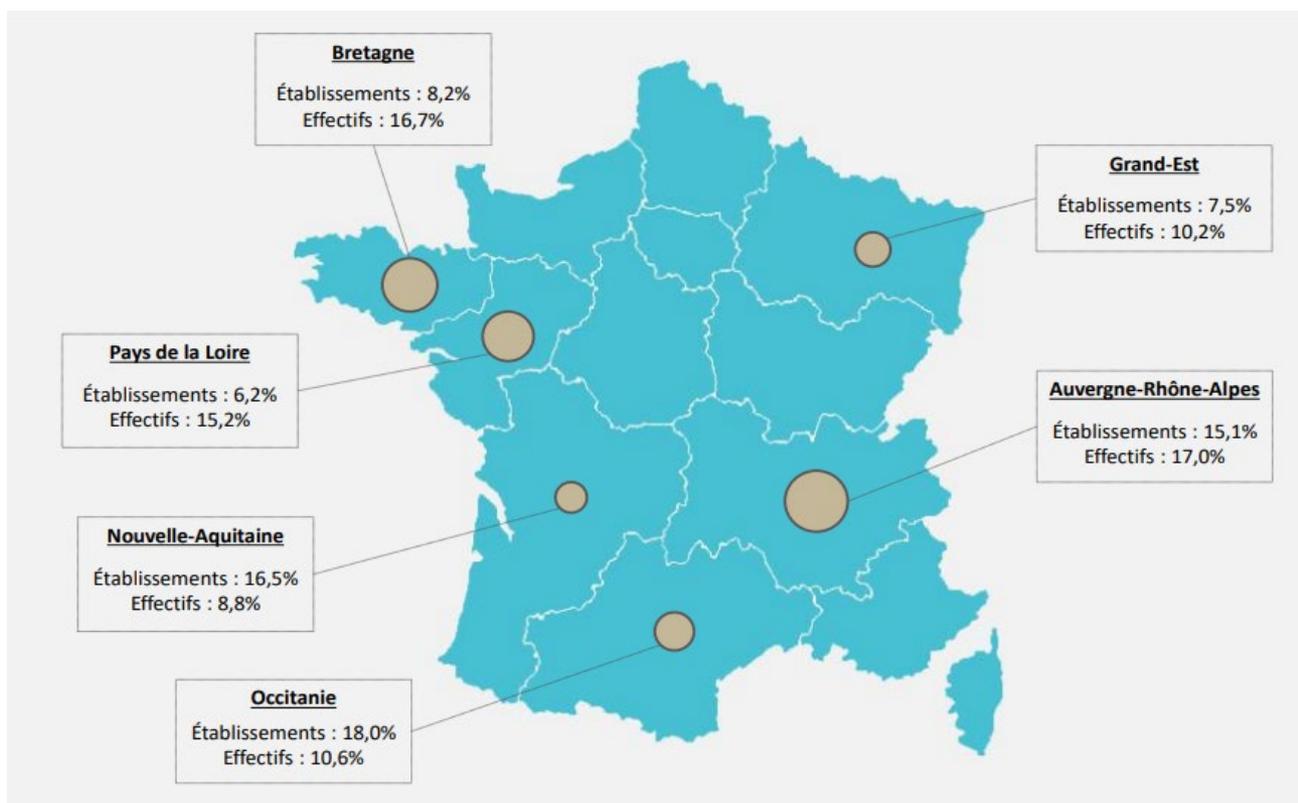
- C'est un marché très sensible aux épizooties, notamment la peste porcine africaine et la grippe aviaire qui peuvent perturber directement l'activité. Ces phénomènes, s'ils ne sont pas soigneusement maîtrisés, peuvent alors réduire drastiquement l'offre de matière première et de ce fait les cours de la charcuterie.
- **PPA** (peste porcine africaine) en Europe : risque de suspension totale d'export et risque pour la santé humaine
- La **Chine**, véritable moteur des prix sur le marché n'aura plus ce rôle en 2024 (croissance des importations du pays)
- Aléa climatique qui va se poursuivre
- Le trio compétitif et gagnant : **Espagne/Brésil/Etats-Unis**
- Une sortie progressive et **sans récession de l'inflation** (selon BDF) : une inflation à 2,5% en 2024 (vs 5,7% en 2023)
- Un **recul progressif du cheptel porcin en France** et ses conséquences sur le secteur de l'abattage / découpe avec de possibles nouvelles restructurations d'outils
- Un nouveau **reflux de la production française** paraît ainsi très probable avec une forme de **résistance des prix** (restriction de l'offre)

II. LE MARCHE DE LA CHARCUTERIE

2.1 MARCHÉ DE LA CHARCUTERIE : Les zones de production en France

La fabrication de charcuteries se caractérise par une forte concentration géographique au sein des grands bassins d'élevage. Le Grand Ouest (Bretagne et Pays de Loire), qui compte plus de 5 000 élevages porcins et abrite plus de la moitié du cheptel national, regroupait 31,9% des effectifs en 2023. Les régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie se caractérisent quant à elles par un grand nombre d'établissements (34,5% au total), en raison d'une tradition charcutière ancienne et d'un grand nombre de spécialités régionales. La région Auvergne-Rhône-Alpes se situe à la première place du classement en termes d'effectifs.

Répartition de la production en % en 2023



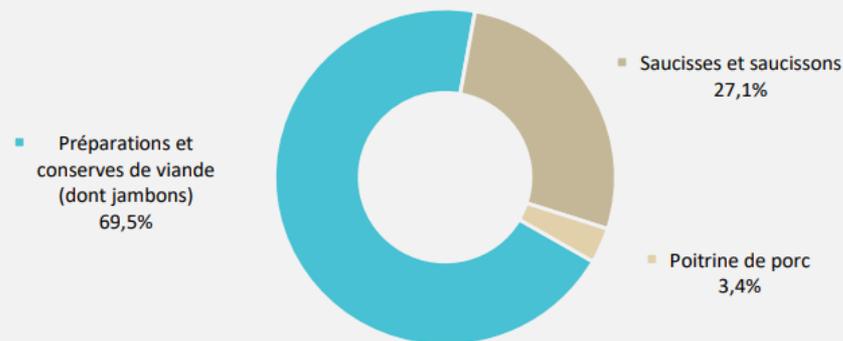
2.2 MARCHÉ DE LA CHARCUTERIE : La charcuterie en France et à l'export

En 2023, la production française de charcuterie s'est élevée à 1,26 MT, avec 70% des ventes réalisées en GMS. Le chiffre d'affaires s'élève à 9 Md €, tandis que la balance commerciale se dégrade davantage face à la concurrence européenne. Les ventes réalisées à l'export représentent 8 % du chiffre d'affaires, soit -2 pts, pendant que la consommation de produits importés croît de +3 pts à 18%.

La production de charcuterie en France en 2023

- **9 milliards d'euros de chiffre d'affaires**
- **1,26 million de tonnes de produits de charcuterie fabriqués**
- Plus de **70% des produits** fabriqués sont **vendus en grandes et moyennes surfaces**

Répartition des exportations françaises de charcuterie par type de produits, part en % des exportations en valeur



La progression des importations et des exportations de charcuterie en France en 2023

- Une progression des importations de charcuteries étrangères avec près de **18% des produits de charcuterie consommés en France importés**

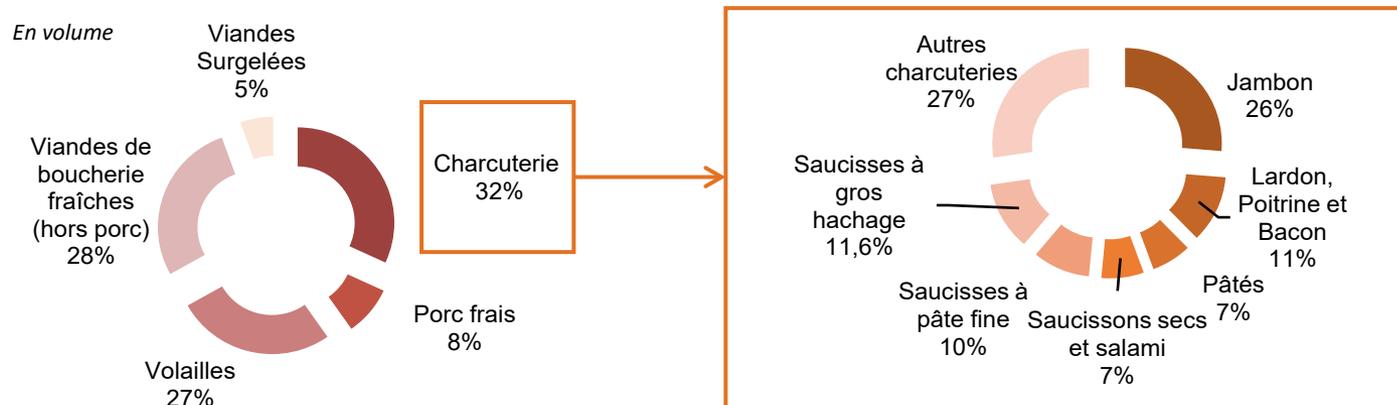
LES CHARCUTERIES FONT RAYONNER L'IMAGE DE LA GASTRONOMIE FRANÇAISE DANS LE MONDE

- **8% du chiffre d'affaires du secteur est réalisé à l'export** selon la Banque de France
- **58% des produits de charcuterie** français sont **exportés** vers les autres pays européens (Belgique, Royaume-Uni, Allemagne) et 42% vers les pays tiers (Arabie Saoudite, Togo)
- Le déficit de la balance commerciale française continue de se creuser face à la forte **concurrence européenne** (hausse des importations de charcuteries étrangères)

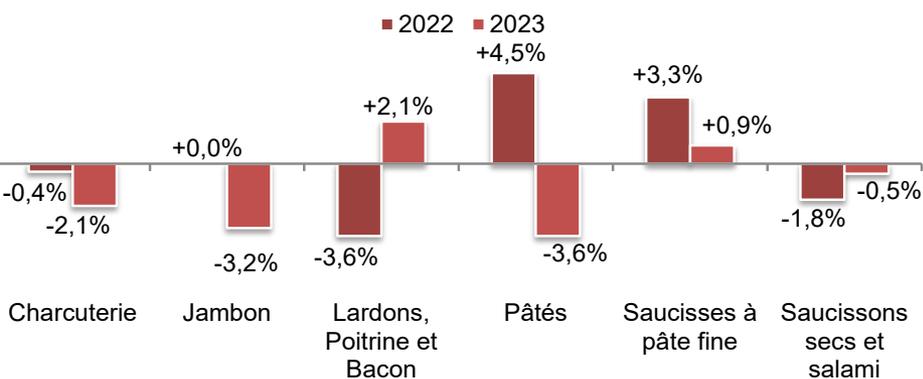
2.3 MARCHE DE LA CHARCUTERIE : La consommation des ménages

En 2023, la charcuterie représente la viande la plus achetée par les ménages français. Les ventes de la charcuterie LS diminuent en volume pour la grande majorité des produits mais sont fortement orientés à la hausse en valeur (+9% en moyenne pour la charcuterie), en lien avec les hausses de prix.

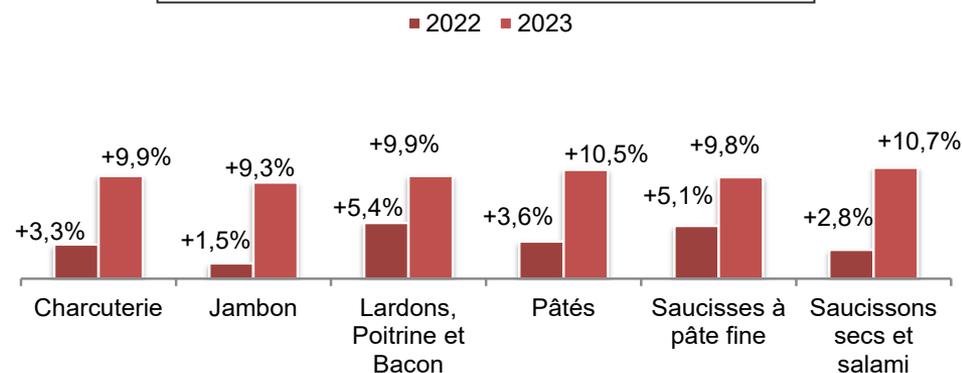
Répartition des achats de viandes des ménages en 2023



Evolution de la consommation des ménages en volumes



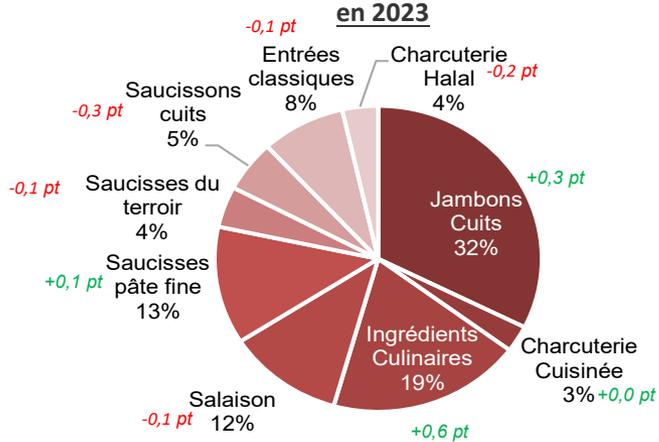
Evolution des prix à la consommation



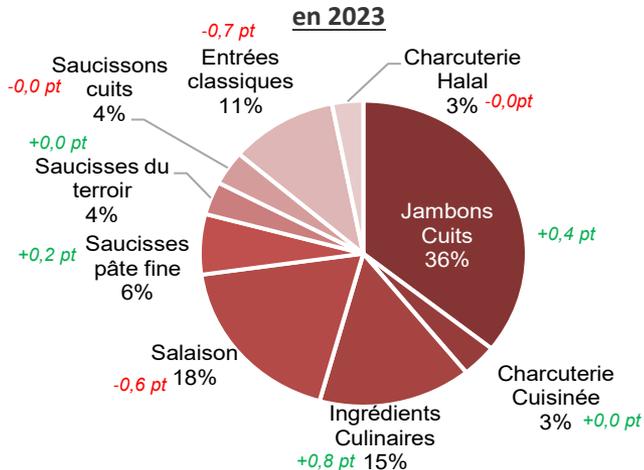
2.4 MARCHÉ DE LA CHARCUTERIE : Evolution du marché de la charcuterie par segment

En 2023, les volumes accusent de nouveau une baisse de -1,2% à 470 KT sur le marché français de la charcuterie, tandis qu'il enregistre une croissance positive en valeur à 6,6 Mds€ (+9,5%). Les jambons cuits (porc et volaille) sont les 1ers contributeurs du marché, que ce soit en valeur ou en volume. Tous les segments connaissent une hausse de chiffre d'affaires alors que la tendance est plus contrastée sur le marché en volume. Les jambons de volaille et les spécialités aides culinaires sont en croissance en revanche le reste du marché se rétracte de façon plus ou moins marquée.

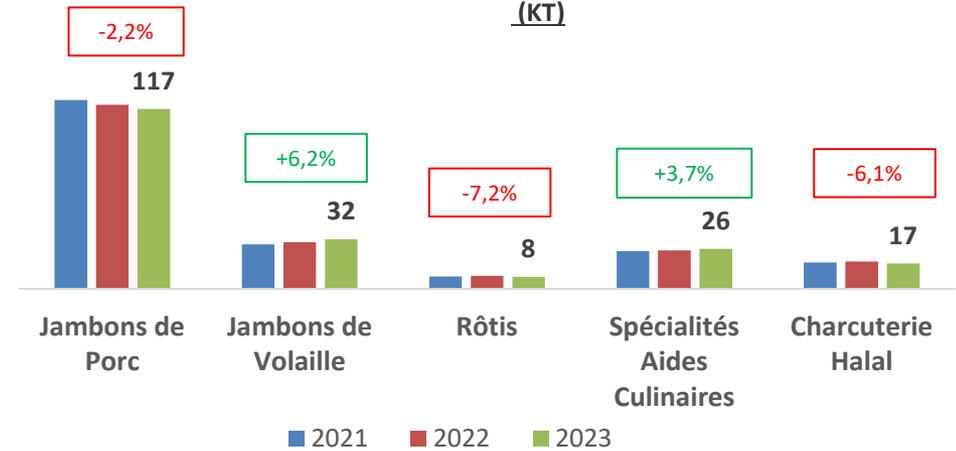
Répartition du marché de la charcuterie en volume



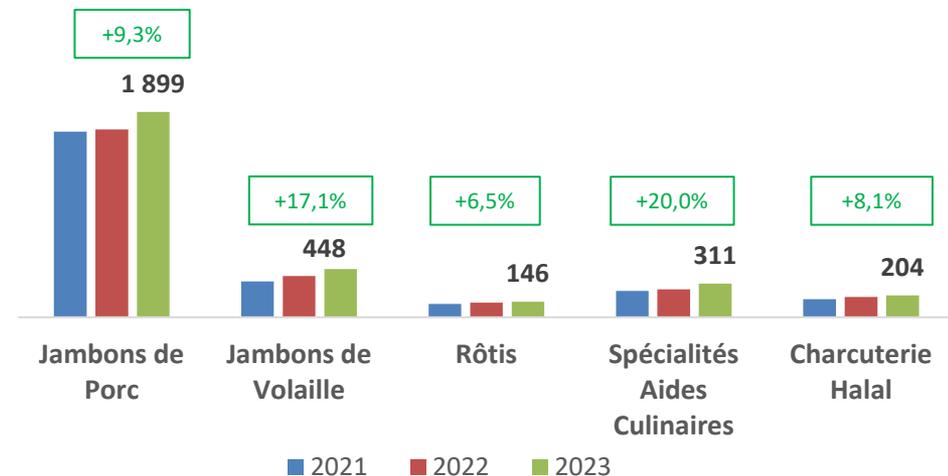
Répartition du marché de la charcuterie en valeur



Evolution du marché en volume des principaux segments



Evolution du marché en valeur des principaux segments (M€)

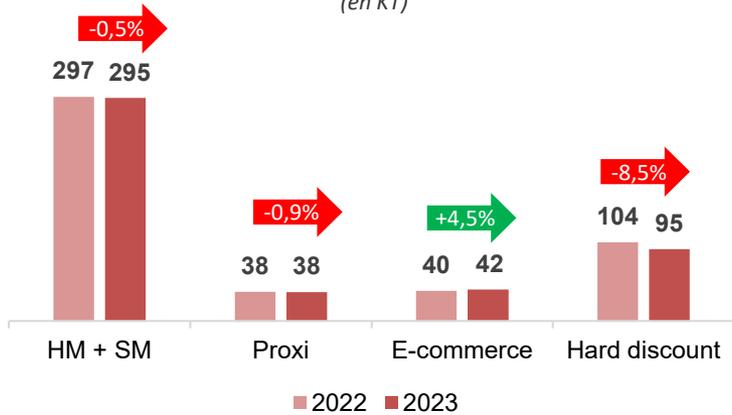


2.5 MARCHÉ DE LA CHARCUTERIE: Evolution par circuit de distribution

En 2023, les MDD restent « les marques » de charcuterie les plus vendues en volume et en valeur. Herta et Fleury tentent de garder leur position. Cependant, il existe un grand nombre de marques, chacune spécialisée sur un segment de marché différent. Sur l'ensemble des circuits de distribution, seul le E-commerce enregistre une hausse de volume en 2023. Le chiffre d'affaires est en croissance sur tous les circuits grâce à un effet prix positif.

Evolution du marché en volume par circuit

(en KT)

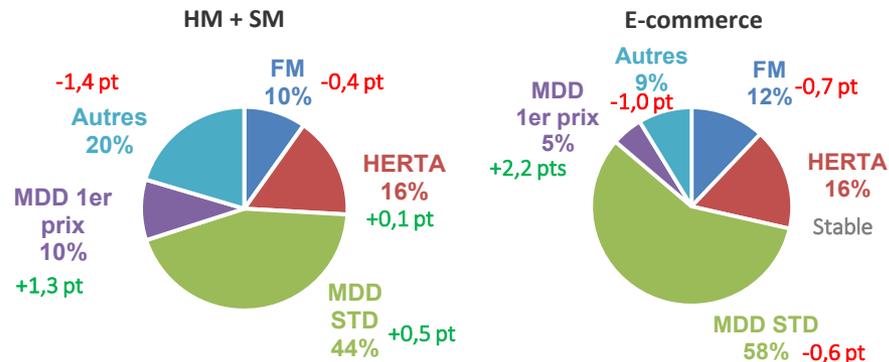


Evolution du marché en valeur par circuit

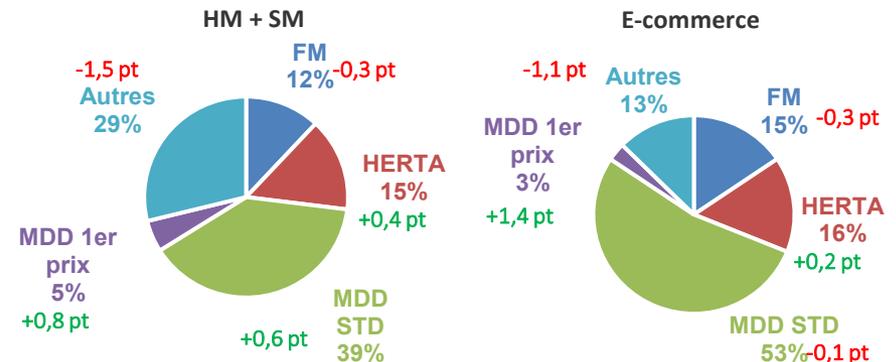
(en M€)



Répartition du marché en volumes

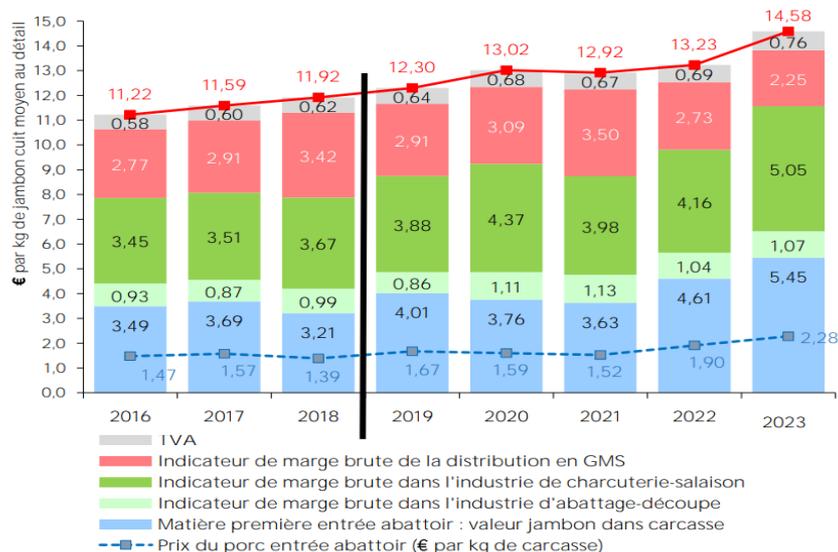


Répartition du marché en valeur



2.6 MARCHÉ DE LA CHARCUTERIE : Vers un plus juste équilibre (distributeurs / charcutiers)

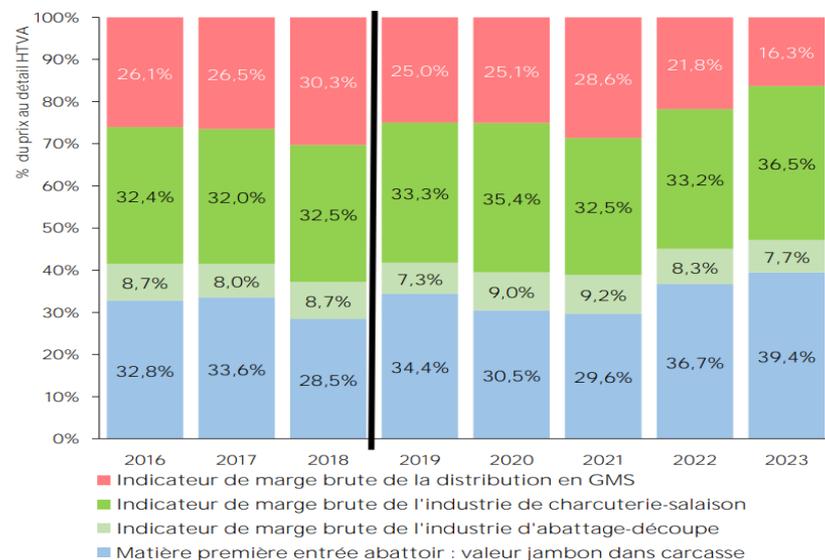
Composition du prix moyen annuel au détail en GMS du jambon cuit, UVCI en LS (€ et %) :



La répartition des marges sur le prix moyen annuel au détail en GMS du jambon cuit étudié de 2016 à 2023, montre une évolution. Le prix annuel moyen augmente de +30% avec la part revenant aux industriels de salaison en hausse de moitié sur la période. Tandis que celle revenant à la distribution en GMS a baissé de -13%.

En 2023, et pour la première fois depuis au moins 8 ans, la marge brute de l'industrie charcutière atteint 36,5% du prix annuel moyen du jambon cuit. Et ce au détriment des acteurs de la grande distribution qui voient leur marge brute diminuer depuis 2021 pour atteindre 2,25€/kg en 2023, soit une baisse de -5,4 pts, et creuse davantage le déséquilibre.

Dans un contexte de renchérissement du prix du porc, d'augmentation des coûts de transport et d'énergie et de contraction de la demande, ces augmentations tarifaires ont permis aux industriels français d'accroître leur chiffre d'affaires.



-0,22 € pour la distribution en GMS

Prix du jambon cuit

+3,36 €

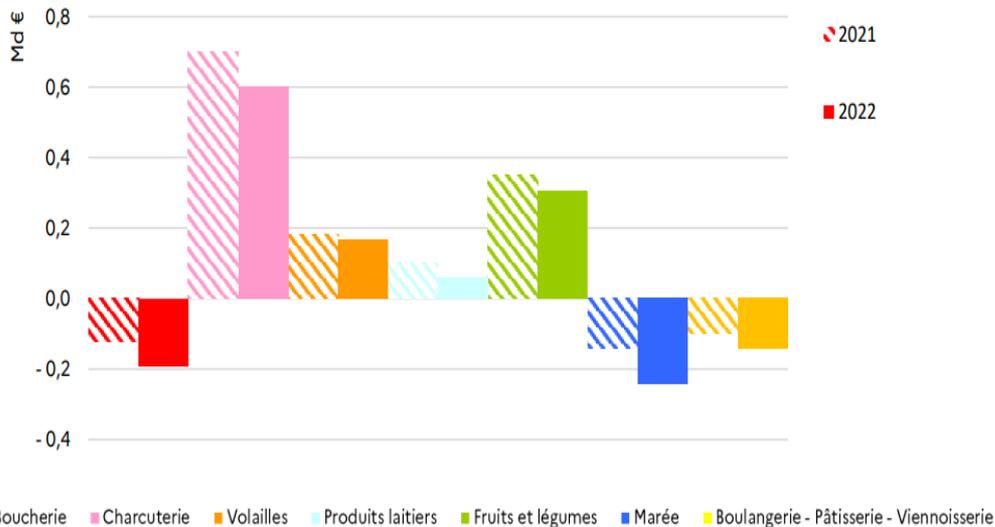
Entre 2016 et 2023

+1,60 € pour les charcutiers

2.7 MARCHÉ DE LA CHARCUTERIE : La rentabilité des distributeurs en charcuterie

En 2022, la charcuterie reste le rayon le plus rentable en magasin. Sa contribution à la marge nette s'abaisse à environ 600 Million €, contre 700 Million € en 2021. Cependant, cette baisse s'observe sur l'ensemble des 7 rayons, en raison de l'inflation des coûts et des charges.

Marge nette des distributeurs avant impôt sur les sociétés par rayon en milliard d'euros en 2022

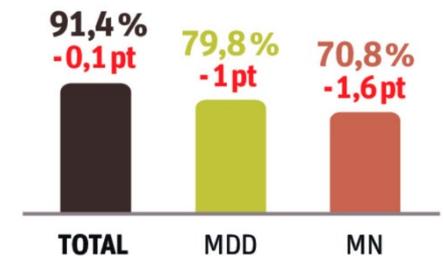
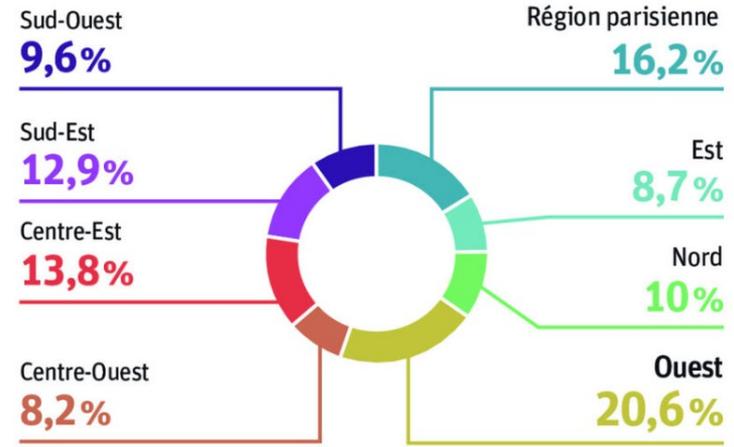
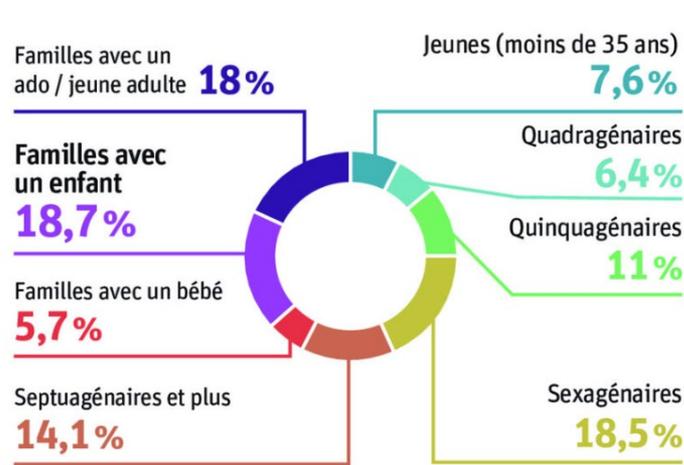


Rappelons que les marges des distributeurs sont historiquement très élevées sur la charcuterie

Le rayon charcuterie est le plus gros pourvoyeur de marges pour les distributeurs en 2022, avec un taux de marge nette (9,7%) quatre fois plus élevé que la moyenne des autres rayons.

2.8 MARCHÉ DE LA CHARCUTERIE : Le jambon cuit de porc, les chiffres clés

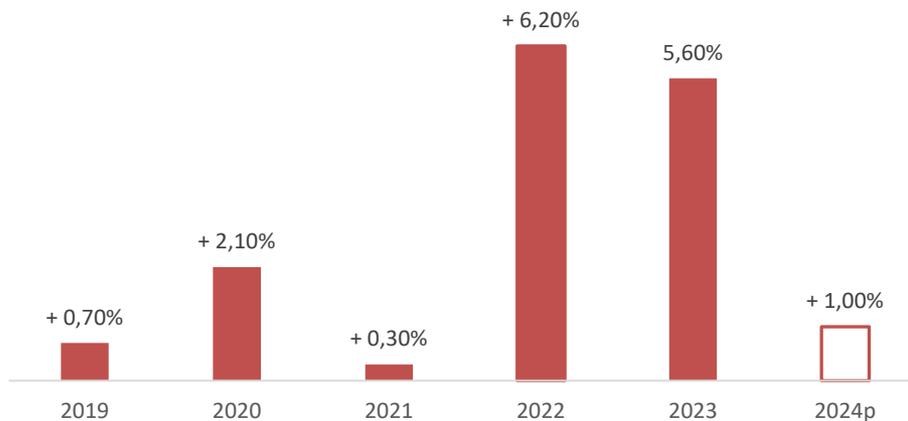
Les quadragénaires, les moins de 35 ans et les ressortissants de la classe aisée sont ceux qui consomment le moins de jambon de porc. De plus, c'est dans l'Ouest de la France que l'on retrouve les plus gros consommateurs. Le prix moyen au kilo augmente de 15% entre 2022 et 2024, et l'on observe un net recul des marques nationales.



2.9 PERSPECTIVES 2024 : Marché de la charcuterie

La montée sans précédent des prix en 2023, dans l'optique d'absorber les coûts de production grandissants, a permis aux industriels et artisans français d'augmenter leur chiffre d'affaires en dépit de la baisse de la demande. Cette demande en baisse se poursuivra en 2024 dans un contexte de tensions sur le pouvoir d'achat qui incitera les ménages à effectuer des arbitrages de consommation en faveur de produits moins onéreux (-1,5% en volume). La viande de porc, la charcuterie et la saucisserie sont toutes orientées à la baisse en 2024. Cependant, les produits traiteurs résistent à cette tendance et se développent. De plus, l'inflation plus modérée limitera les possibilités de hausse des prix en 2024. De ce fait, les hausses de chiffre d'affaires sont attendues à +1,0% en valeur pour les industriels et +1,5% pour les artisans respectivement en 2024. La production française se stabilise mais reste affaiblie par rapport à 2012, en raison notamment de la plus faible demande et de la concurrence européenne accrue.

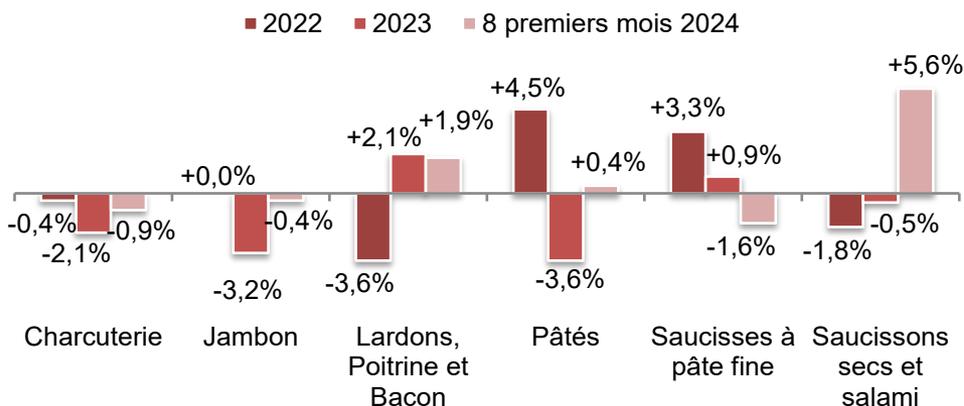
Evolution du CA des fabricants français de charcuteries



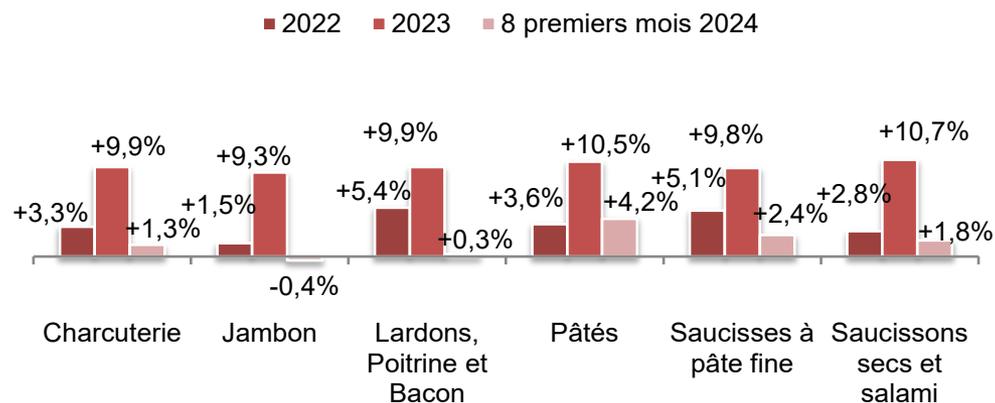
2.10 PERSPECTIVES 2024 : Consommation des ménages

En 2024, les évolutions de la consommation sont plus mitigées. Les prix sont toujours orientés à la hausse même si la croissance est plus limitée.

Evolution de la consommation des ménages en volumes



Evolution des prix à la consommation



2.11 PERSPECTIVES 2024: Les innovations

- En juin 2023, la start-up française La Vie, spécialiste de la charcuterie végétale, lance une nouvelle référence de jambon élaboré à partir de protéines de pois.
- En février 2024, la filiale de la coopérative Agrial, Tallec, lance une nouvelle gamme de produit fumée au bois de hêtre. Elle se compose de jambon à l'ancienne, de poitrine au poivre vert et de poitrine roulée.
- Le même mois, Philippe Wagner, la marque signature d'André Bazin, filiale de la coopérative Eureden renforce sa gamme pour le frais-emballé, avec les saucisses de Morteau et de Montbéliard IGP, et sur le segment des jambons natures avec couenne avec des formats en deux et quatre tranches.
- En mars 2024, Fleury Michon lance trois nouveaux produits à base végétale : « Les Tranches Végé », des références à base de lentilles corail, de pois chiches et de haricots blancs.
- En mars 2024, Aoste se lance également sur le marché des substituts de viande avec sa nouvelle gamme « Better Balance ». En 2026, la société espère atteindre entre 3% et 5% de son activité sur ce marché.
- Le même mois, Iberico & Co lance sa franchise en France. La société exploite déjà 4 boutiques en Espagne, et 3 dans le Sud-Ouest de la France. Elle a pour ambition d'ouvrir 5 à 6 magasins d'ici 2026 et de se franchiser.

2.12 PERSPECTIVES 2024: Les enjeux pour le segment charcuterie

C'est une industrie qui risque de subir de grands changements dans les années à venir. Les acteurs se diversifient, en lien avec la mauvaise image du jambon de porc (en raison des liens supposés aux maladies, à la nitrite, ...) et de la baisse structurelle (voire générationnelle) de la demande. Beaucoup d'entre eux optent pour un développement des alternatives végétales, Halal, etc...

- Opportunité et contraintes légales du marché du « **jambon végétal** » (Fleury Michon, Aoste) pour compenser le recul du jambon traditionnel. Cette alternative aux protéines animales vise les 50% de consommateurs qui se disent flexitariens en France.
- Changement notable dans les modes de consommation: le mode de l'apéritif favorise la charcuterie aussi bien à domicile qu'à l'extérieur
- Stagnation de la niche du **sans nitrite et du sans sel** : une alternative marché 2022/2023 sans développement marqué en 2023/2024
- Maintien d'une répartition équitable des marges producteur/distributeur/consommateur
- **Loi Egalim** & tension du mouvement agricole sur le marché Français/Européen et ses impacts sur la confiance des ménages en 2024
- **Développement du halal** : le poids du halal est évalué à 5,5 milliards d'euros, dont 1 milliard pour les restaurants, avec une expansion rapide. Quid sur cette opportunité marché ?
- Mise en place des **audits de durabilité** dans les grands groupes (Impact sur les tendances de conso)

III. SITUATION ECONOMIQUE DES ENTREPRISES

3.1 SITUATION DES ENTREPRISES: Généralités

En 2023, la situation de la marge nette des entreprises du secteur s'aggrave d'après la FNIL.

D'après un récent sondage réalisé auprès des adhérents de la FICT, le résultat net des entreprises de charcuterie devrait encore reculer fortement en 2023 (**-42% sur un an 2023/22**). En 2022, l'ensemble des entreprises du secteur ont connu une baisse de -60% du taux de leur marge nette pour atteindre seulement 1,1% (entreprise > 250 salariés : taux de marge nette négative à -0,2%).

Près d'un industriel de la charcuterie sur trois a clos l'exercice de l'année 2023 sur une perte, selon une étude de la Banque de France commandée par la FICT, l'interprofession Inaporc et l'établissement public France AgriMer.

3.2 FLEURY MICHON : Résultats positifs en 2023

ÉLÉMENTS DES COMPTES DE RÉSULTAT IFRS (M€)*	2022	2023
Chiffre d'affaires	794,8	836,2
Résultat opérationnel courant	15,0	23,0
<i>Marge opérationnelle courante</i>	1,9%	2,7%
Résultat opérationnel	8,9	15,4
<i>Marge opérationnelle</i>	1,1%	1,8%
Résultat financier	-3,5	-5,1
Impôt	-1,3	-3,5
Quote-part mise en équivalence	1,4	8,5
Résultat net des activités cédées ou abandonnées**	-3,1	-4,8
Résultat net consolidé	2,4	10,3

Fleury Michon affiche une croissance de son chiffre d'affaires de 5,2%, soutenue par le maintien d'une position forte sur ses marchés historiques GMS, le passage d'ajustements de prix contraints par l'inflation qui perdure depuis mars 2022 et le retour des activités internationales (catering aérien) à un niveau de chiffre d'affaires qui se rapproche de la situation avant COVID. Le taux de marge opérationnelle se renforce légèrement par rapport à 2022 en atteignant 1,8 %

3.3 COOPERL : Les producteurs doivent financer les difficultés du Groupe

- Comme pour 2022, le Groupe a communiqué sur un minimum de chiffres et ne publie pas ses comptes. Le résultat net de l'exercice 2023 présenté à l'AG du 21 juin s'élève à 16,4 M€ contre 7,3 M€ pour l'exercice précédent avec un chiffre d'affaires de 2,9 milliards d'euros en 2023 contre 2,8 en 2022.
- La COOPERL, comme le Groupe BIGARD, n'achète plus ses cochons au cadran (MPF désormais), ce qui n'empêche la cotation du MPF de rester la référence en France. BIGARD suit le prix national. Si on estime que la Cooperl a payé en 2023 en moyenne 7 centimes/kg de moins que le prix du MPB, l'économie réalisée sur la rémunération des éleveurs s'est élevée à 7×90 (poids moyen) $\times 4,4$ millions = 27,7 M€. Les comptes étant annoncés « à l'équilibre », c'est une perte de près de 30 M€ qui est ainsi absorbée.
- L'écart grandissant à la fin du 1^{er} semestre 2024 pourrait annoncer une nouvelle dégradation de la situation financière du Groupe, toujours compensée par les producteurs. La COOPERL a dû faire face à la fronde de 300 éleveurs au cours de l'AG d'approbation des comptes 2023, sans conséquence particulière pour la gouvernance du Groupe.
- On peut penser que l'activité de nutrition animale a contribué positivement au résultat, mais que l'activité industrielle est en situation difficile.
- En termes d'emploi, la COOPERL est passée de 7,700 salariés à 7,400 (-300 salariés) avec en plus la fermeture de deux sites de salaisons, d'ici juin 2025 pour l'usine Paul Prédault de Goussainville (95) et en décembre 2025, pour celle de La Lampaulaise de salaisons à Ergué-Gabéric (29). Le motif avancé tient à l'existence de surcapacités industrielles et aux difficultés conjoncturelles.
- On ne connaît pas les modalités de la restructuration : PSE ou autre ?

3.4 KERMENE : Résultats positifs en 2023

Performance	2023	2022	2021	2020
Chiffre d'affaires (€)	1.33 Md	1.18 Md	1.07 Md	1.06 Md
Marge brute (€)	188.97 M	161.3 M	171.16 M	190.87 M
Excédent brut d'exploitation (€)	36.03 M	20.36 M	35.82 M	47.85 M
EBITDA (€)	36.6 M	21.46 M	36.23 M	48.13 M
EBITDA - EBE (€)	-569.1 K	-1.1 M	-403.42 K	-280.62 K
Résultat d'exploitation (€)	4.33 M	-6.86 M	8.9 M	19.84 M
Résultat net (€)	9.2 M	-14.47 M	3.37 M	17.42 M
Taux de marge nette (%)	0.69	-1.23	0.32	1.65

- La filiale de la centrale d'achat du distributeur LECLERC emploie 4,000 salariés dans 7 sites de production et de logistique.
- Après un exercice 2022 visiblement difficile, l'entreprise a retrouvé l'équilibre d'exploitation et dégage un résultat légèrement bénéficiaire, dans un contexte où le groupe de distribution continue de pratiquer une politique de prix agressive.

3.5 BERNARD (Gpe JEAN FLOCH) : Résultats en baisse, mais toujours positifs

Performance	2022	2021	2020	2018
Chiffre d'affaires (€)	523.09 M	527.56 M	550.43 M	462.16 M
Marge brute (€)	65.74 M	82.16 M	58.83 M	56.07 M
Excédent brut d'exploitation (€)	26.61 M	41.38 M	22.45 M	18.67 M
EBITDA (€)	26.92 M	41.02 M	22.69 M	19.31 M
EBITDA - EBE (€)	-310.88 K	360.02 K	-244.14 K	-639.18 K
Résultat d'exploitation (€)	21.24 M	36.13 M	18.55 M	16.39 M
Résultat net (€)	15.71 M	22.06 M	12.47 M	10.12 M
Taux de marge nette (%)	3	4.18	2.27	2.19

- L'entreprise, basée à Moréac (56) emploie 635 salariés.
- L'abattoir semble bénéficiaire de la bonne tenue des débouchés du Groupe Jean Floch.
- Le résultat restait élevé pour le secteur en 2022 et les risques de restructuration sont très faibles.

3.6 SITUATION DES ENTREPRISES : Les investissements

- En mai 2023, la Société Bretonne de Volailles annonce la création d'un atelier de production de charcuterie de volaille à Bignan (56). 35M€ sont dédiés au projet.
- En juillet 2023, le groupe Jean Floc'h engage son projet d'agrandissement des locaux de son abattoir de Loudéac (22) afin de réorganiser la circulation des personnes et des camions.
- En juillet 2023 également, la société Salaisons Cros annonce vouloir investir près de 5M€ dans son site de Rebourguil (12) afin d'agrandir les locaux. Ce projet permettra d'accroître la capacité de production du site, l'implantation de panneaux photovoltaïques et la création de 10 nouveaux emplois.
- En 2024, Herta investit 19 millions d'euros pour moderniser sa plate-forme logistique de Le Meux. Le site approvisionne en produits Herta des clients distributeurs du nord de la France.
-

3.7 SITUATION DES ENTREPRISES : Les réorganisations

- En juin 2023, les groupes coopératifs Evel'Up et Agrial débutent des négociations pour le rapprochement de leurs activités porcines dans le but de pérenniser la filière et mettre en commun les efforts d'innovation dans le Grand Ouest.
- En septembre 2023, Cooperl Arc Atlantique, le numéro 2 de la production porcine en France annonce son projet de restructuration du pôle de charcuterie cuite prévu en 2025, qui verrait le Groupe se séparer de 2 sites en raison de l'inflation des coûts de production et de la baisse structurelle de la consommation de charcuteries en France. La Cooperl, leader français de production porcine, a annoncé le 21 septembre 2023, en CSE central, une restructuration de son pôle cuit des salaisons qui va entraîner la fermeture de 2 sites en 2025 (l'usine de Paul Prédault dans le Val d'Oise et l'usine Cooperl dans le Finistère), conduisant à un plan de restructuration.
- En 2023, Fleury Michon annonce la vente de son usine de Plélan-le-Grand (35). Environ une centaine de salariés ont été licenciés.

Les réorganisations devraient se poursuivre au vu des difficultés de la filière.

IV. QUELLES MODALITES DE RESTRUCTURATIONS DANS LA FILIERE ?

4.1. TYPOLOGIES : Classification économique des restructurations

Les typologies de restructurations sont nombreuses : opérationnelles, financières ou stratégiques.

Difficultés économiques « passagères » ou « structurelles »

<i>Types de mesures</i>	<i>Défensives</i>	<i>Offensives</i>
<i>Opérationnelles</i>	<ul style="list-style-type: none">- Réduction d'effectif- Réduction de coûts	<ul style="list-style-type: none">- Relance de l'activité (mesures commerciales ou techniques)
<i>Financières</i>	<ul style="list-style-type: none">- Economies fonds propres- Réorganisation de l'actif et du passif- Réaménagement de la dette	<ul style="list-style-type: none">- Recherche de nouvelles sources de financements
<i>Stratégiques</i>	<ul style="list-style-type: none">- Désinvestissements- Recherche de partenariats (Alliances)	<ul style="list-style-type: none">- Réorientation vers de nouvelles activités (acquisitions, alliances...)

4.2. TYPOLOGIES : Les véhicules juridiques possibles en matière de réorganisations

Au niveau individuel, les réorganisations passent par des modifications de contrat de travail, une rupture conventionnelle ou encore un licenciement économique.

Au niveau collectif, les outils sont nombreux. Certains doivent obligatoirement avoir l'accord des représentants du personnel. D'autres peuvent être unilatéralement décidés par l'employeur. Quelles sont leurs spécificités ?

Des véhicules juridiques différents selon la durée et l'ampleur des difficultés ou la nature du projet

- Difficultés passagères et **absorbables** par l'entreprise ou le Groupe ?
- Difficultés conjoncturelles qui déstabilisent **momentanément** l'entreprise mais qui peuvent disparaître avec une réduction ponctuelle de l'emploi ?
- Projet de productivité nécessitant une réorganisation ?
- Difficultés conjoncturelles mais qui vont déstabiliser **durablement** l'entreprise ?
- Difficultés structurelles ?



* Comportant ou non un plan de départ volontaire

4.3. POINTS COMMUNS ET LES DIVERGENCES : La place des IRP dans les procédures

Certaines procédures doivent faire l'objet d'une simple consultation, d'autres encore de négociation collective et certaines nécessitent une double procédure de consultation du CSE et de négociation.

L'employeur a l'obligation de procéder à la consultation des instances représentative du personnel avant de mettre en œuvre :

1. tout projet ayant une incidence sur **l'organisation, la gestion et la marche générale de l'entreprise** (C.trav., art. L. 2323-6), en particulier lorsque ce projet a une incidence sur les **conditions de travail des salariés** (C. trav., art. L. 2323-27).
2. Le code du travail précise que « le CSE est notamment consulté par l'employeur avant **toute décision d'aménagement important modifiant les conditions d'hygiène et de sécurité ou les conditions de santé** ... » (C. trav., art. L4612-8)

De manière plus précise, le Code du Travail dispose que les Comités sociaux et Economiques doivent être consultés avant la mise en œuvre de projet de réorganisation et/ou de restructuration, qu'il s'agisse :

3. de **projets de fusion, cession, scission, modification importante des structures de production de l'entreprise**, etc. (C. trav., art. L. 2323-19)
4. ou de **projet de restructuration avec une compression des effectifs** (C. trav., art. L. 2323-15).
5. Par ailleurs, au cas où il est possible que le projet de compression d'effectifs aboutisse au licenciement économique de 10 salariés ou plus, dans une entreprise de 50 salariés, la procédure devrait alors se dérouler dans le cadre d'un **Plan de Sauvegarde de l'Emploi**. (C. trav., art. L. 1233-28)

	Nécessité d'un motif économique ?	Obligation de négociation avec les organisations syndicales	Obligation de Consultation du CSE	Décision unilatérale de l'employeur	Risque juridique
Activité partielle	Oui*	Non	Oui	Oui	faible
APC	Oui*	Oui	Non	Non	faible
PDV	Non	Non	Oui	Oui	faible
RCC	Non	Oui	Non	Non	faible
PSE	Oui	Oui	Oui	Oui	Contestation Tribunal administratif et Prud'hommes

* Pour ces modalités, le code du travail fait référence à des circonstances exceptionnelles (Activité partielle) ou à des difficultés économiques conjoncturelles ou non (Accord de Performance collective) sans définir les contours du motifs économiques ni les recours en cas de non validité de ces motifs.

4.4 RECOURS A EXPERTS : Quelles expertises selon le type de restructuration ?

Les experts et avocats aident les élus à réaliser le diagnostic de la situation, à proposer des solutions alternatives, à négocier des mesures d'accompagnement adaptées. Les expertises légales ont l'avantage d'être partiellement ou totalement prises en charge par l'employeur. Les représentants du personnel peuvent négocier la prise en charge totale des experts et avocats au début de la procédure de consultation ou de négociation. De manière générale, il est recommandé de recourir à des experts comme **Axia Consultants**®, disposant des compétences pour accompagner les élus sur les 3 champs de compétences: économique, conditions de travail et mesures sociales.

	Expertises légales	Prise en charge du financement
Activité partielle	Expertise droit d'alerte Expertise conditions de travail pour projet important	80% employeur 20% budget de fonctionnement
APC	Expertise droit d'alerte Expertise conditions de travail pour projet important	80% employeur 20% budget de fonctionnement
PDV	Expertise droit d'alerte Expertise conditions de travail pour projet important	80% employeur 20% budget de fonctionnement
RCC	Expertise droit d'alerte Expertise conditions de travail pour projet important	80% employeur 20% budget de fonctionnement
Licenciements économiques <10	Expertise droit d'alerte Expertise conditions de travail pour projet important	80% employeur 20% budget de fonctionnement
PSE	Expertise PSE	100% employeur

Axia Consultants

accompagne les Instances Représentatives du Personnel depuis plus de 20 ans sur les enjeux économiques, juridiques, sociaux et en santé au travail. Nous proposons des missions d'expertises, d'assistance ou des formations sur mesure, pour vous accompagner selon vos besoins.

[Consulter notre Dossier spécial restructuration](#)

[Consulter nos domaines d'activités](#)

[Nous contacter](#)

Vanessa LUNION

Directrice de mission

-
06 08 66 37 29

-
Vanessa.lunion@axia-consultants.com

Prosper GAYIBOR

Associé, Expert-comptable

-
06 21 67 42 98

-
Prosper.gayibor@axia-consultants.com



Centre d'affaires des Metz
1 rue du Petit Robinson
78350 JOUY EN JOSAS

Tél. 01 34 58 26 60
www.axia-consultants.com

S.A.S. d'Expertise Comptable inscrite à l'Ordre des Experts Comptables de la Région Parisienne au capital de 40 000 € - R.C.S. VERSAILLES B 411 822 455 – SIRET 411 822 455 00019 – APE 6920Z